



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

# LE RESPECT EN TRACT LE MÉPRIS EN PUBLIC !

Le 20 mai dernier, lors de l'appel de 13 heures, le **secrétaire local UFAP** a tenu des propos, publiquement, à l'encontre de l'organisation **FO Justice**, avec des attaques visant directement l'un de ses représentants, remettant en cause sa légitimité et sa crédibilité au seul motif de son ancienneté au sein de l'administration pénitentiaire.

CES ATTAQUES SONT D'AUTANT PLUS  
INCOMPRÉHENSIBLES QU'ELLES  
INTERVIENNENT AU LENDEMAIN DE LA  
DIFFUSION D'UN TRACT INTITULÉ :

**« LE RESPECT ! NOTRE PRIORITÉ  
COMMUNE »**

DANS LEQUEL CETTE ORGANISATION  
INDIQUAIT QU'AUCUN PERSONNEL NE  
DEVAIT ÊTRE HUMILÉ, RABAISSÉ OU REPRIS  
DE MANIÈRE DÉPLACÉE.

Grasse, le 19 Mai 2026

La diffusion récente d'un tract du syndicat patronal sur les relations entre agents et encadrants a suscité de nombreuses réactions.

Le Bureau Local UFAP-UNSA Justice MA GRASSE le rappelle clairement, aucun personnel ne doit être humilié, rabaissé ou repris de manière déplacée, encore moins devant la population pénale.

Un rappel à l'ordre doit rester professionnel, mesuré et respectueux. Mais dénoncer certaines situations ne doit pas conduire à opposer les surveillants, les gradés et les officiers.

Créer de la défiance entre les grades, caricaturer l'encadrement ou jeter le discrédit sur une catégorie de personnels ne règle rien. Au contraire, cela fragilise la cohésion, affaiblit l'autorité collective et divise les personnels.

**Le respect doit être réciproque !**  
**Il est dû à chaque agent, quel que soit son grade, sa fonction ou son affectation !**

Il faut de la cohésion entre tous les personnels, quel que soit le grade ou la fonction ce qui permet à notre établissement de fonctionner et à nos missions d'être assurées efficacement.

Le Bureau Local UFAP-UNSA Justice MA GRASSE refuse les attaques syndicales collectives et les oppositions stériles entre collègues. Ce dont nous avons besoin, c'est d'écoute, de dialogue, de confiance et de respect mutuel.

**Notre force (pas ouvrière) ne sera jamais la division.  
Notre force (pas ouvrière) restera le respect et la cohésion.**

Le Bureau Local UFAP-UNSA Justice MA GRASSE restera vigilante face à tout comportement déplacé, quel qu'en soit l'auteur, mais ne laissera pas non plus s'installer un climat de mépris ou de suspicion entre les personnels de tous grades.

**"Diviser les personnels, c'est affaiblir notre force"**

L'UFAP UNSA Justice, une Présence Quotidienne...

Le Bureau Local UFAP-UNSA Justice.

Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - UNSA Justice - MA GRASSE, 55 route des Genêts 06130 GRASSE. Tél : 04.92.40.37.97

**FO Justice** constate donc un écart évident entre les principes affichés dans ce communiqué et certains comportements tenus publiquement devant les personnels.

**AVANT DE DONNER DES LECONS DE COHÉSION ET DE DIVISION, ENCORE FAUT-IL APPLIQUER À SOI-MÊME LES VALEURS QUE L'ON REVENDIQUE.**

**FO Justice** rappelle qu'un engagement syndical ne se mesure pas uniquement au nombre d'années de service. L'expérience est une richesse, mais elle ne donne à personne le droit de mépriser, rabaisser ou discréditer publiquement un représentant syndical.

**Notre organisation continuera, pour sa part, à défendre les personnels avec sérieux, disponibilité et respect, sans tomber dans les attaques personnelles ni les polémiques stériles.**

**LE DÉBAT SYNDICAL EST LÉGITIME.**

**L'HUMILIATION PUBLIQUE, QUANT À ELLE, NE LE SERA JAMAIS.**

